

Procès-verbal de la 161^e assemblée générale

tenue le 10 février 2016 à 11h30 au local 2-53-284

Ordre du jour :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 12 janvier 2016; et suites.
5. Informations :
 - 5.1 Nouveau module de gestion du temps.
 - 5.2 Colloque « Agir contre l'homophobie et la transphobie ».
6. Bilan de la négociation 2015 :
 - 6.1 Dépenses encourues en lien avec la négociation.
 - 6.2 Lancement du processus de bilan de la négociation (plénière).
7. Plan de mobilisation (local et national).
8. Centre de la petite enfance (CPE)
9. Loi 70.
10. Modifications aux statuts et règlements : avis de motion.
11. Élections.
 - 11.1 Élection à la Direction des élections.
 - 11.2 Postes vacants :
 - a) Comité sur la recherche (2 postes).
 - b) Comité d'éthique de la recherche
 - c) Commission des études, techniques physiques (2015-2016).
 - d) Commission des études, techniques humaines (2015-2016 et 2016-2017).
 - e) Comité de perfectionnement (2 postes).
 - f) CRT (1 poste).
 - g) Comité de retraite.
 - h) Comité environnement .
 - 11.3 Présentation du processus des élections au bureau exécutif pour 2016-2017.
12. Divers.
 - 12.1 8 mars.
 - 12.2 JEVI.
13. Levée de l'assemblée.

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.

Résolution 161.1

« Il est proposé de désigner Rémy Bergeron président de l'assemblée. »
Steve McKay propose et Jean-Thomas Courchesne appuie.
Adoptée à l'unanimité.

2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.

Résolution 161.2

« Il est proposé d'accepter comme nouvelles membre du SPECS-CSN les enseignantes suivantes : Mariève Mauger-Lavigne (Philosophie) et Cynthia Hébert-Brassard (Biologie). »
Claude Belzile propose et Yves Lafond appuie.
Adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Résolution 161.3

« Il est proposé d'accepter l'ordre du jour proposé :
- en y ajoutant un point 9 : « Loi 70 » ;
- en y retirant le « comité social » du point 11.2 h) et en y inscrivant plutôt « comité environnement » ; et
- en ajoutant les sous-points « 8 mars » et « JEVI » au point divers. »
André Mercier propose et Jean-Thomas Courchesne appuie.
Adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 12 janvier 2016; et suites.

Résolution 161.4

« Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 janvier 2016 tel que présenté. »
Sylvain Daigneault propose et Fabien Burnotte appuie.
Adopté à l'unanimité.

Suites au procès-verbal : Il n'y a aucune suite.

5. Informations :

5.1 Nouveau module de gestion du temps.

Julie Dionne fait un retour avec les membres au sujet des irritants et des difficultés soulevés par le nouveau module de gestion du temps. Elle informe les membres de leurs droits et obligations en lien avec ce module.

5.2 Colloque « Agir contre l'homophobie et la transphobie ».

Dominique Dubuc dresse un portrait de la situation des LGBT. Parmi les constats principaux ressortant du colloque, elle informe les membres de l'assemblée du fait que la détresse psychologique demeure la même, malgré les avancées légales effectuées à ce sujet. Elle invite les membres à continuer de dénoncer l'homophobie et la transphobie en indiquant simplement à leurs interlocuteurs que les comportements et les commentaires à cet égard ne sont pas tolérés.

6. Bilan de la négociation 2015 :

Catherine Ladouceur présente les résultats finaux des votes sur les ententes de principe tant pour la FNEEQ qu'au plan régional.

6.1 Dépenses encourues en lien avec la négociation.

Michael Labarre présente les dépenses encourues par le SPECS-CSN en lien avec la mobilisation dans le contexte de négociation 2015. Il présente les montants dépensés en lien avec le Fonds de dépenses professionnelles (FDP), le Fonds de résistance syndicale local (FRS) et les autres dépenses liées aux activités liées à la négociation dans son ensemble.

6.2 Lancement du processus de bilan de la négociation (plénière).

Catherine Ladouceur explique la stratégie prévue en quatre étapes pour effectuer le bilan de la négociation de la convention collective de 2015. D'abord, une plénière dans la présente assemblée générale pour recueillir les commentaires à ce sujet. Ensuite les membres seront invités à transmettre leurs réflexions au sujet de la rédaction du bilan par écrit aux membres de l'exécutif. La troisième étape de la préparation du bilan sera en lien avec la rétroaction effectuée au plan national lors d'un regroupement Cégep prévu les 25 et 26 février prochains. Enfin, afin de clôturer le processus, des recommandations seront présentées en assemblée générale vers la mi-mars.

Catherine Ladouceur demande aux membres de s'exprimer davantage sur le processus que sur le résultat.

Résolution 161.5 « Il est proposé de transformer l'assemblée délibérante en comité plénier d'une durée de 30 minutes. »
Steve McKay propose et Yves Lafond appuie.
Adoptée à l'unanimité.

La plénière étant terminée, le président suggère de prolonger la plénière de 15 minutes pour respecter les tours de parole déjà annoncés.

Résolution 161.6 « Il est proposé de revenir en assemblée délibérante. »
Claude Belzile propose et Fabien Burnotte appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Catherine Ladouceur annonce qu'un bilan préparé par l'exécutif du SPECS-CSN sera publié dans un numéro du *Quand les profs* qui devrait paraître d'ici la fin de la semaine.

7. Plan de mobilisation (local et national).

Catherine Ladouceur indique aux membres de l'assemblée qu'il s'agit d'une période de flottement concernant la mobilisation. Elle rappelle qu'un regroupement cégep est prévu les 25 et 26 février et qu'un plan de mobilisation pourrait en découler. Elle demande également aux membres de garder en tête que la mobilisation ne s'arrête pas à la négociation d'une convention collective, mais que la mobilisation doit demeurer active tant pour les enjeux locaux (EESH, PAQTE/PAQTNE) que pour les enjeux sociaux au plan national où la lutte à l'austérité demeure (CPE, campagne « le remède aux coupures, ça existe ! », campagne « Connaissez-vous la politique, Madame la ministre ? », projet de loi 70 sur l'aide sociale). Catherine Ladouceur indique qu'une semaine d'action pour un meilleur partage de la richesse s'organise du 21 au 27 février (Coalition Main Rouge).

8. Centre de la petite enfance (CPE)

Alexandre Brizard, membre du conseil d'administration du CPE Manche de pelle, dresse un portrait de la situation concernant les coupures annoncées dans les Centre de la petite enfance. Il informe les membres de l'assemblée qu'une chaîne humaine est organisée le lundi 15 février prochain de 7h45 à 8h20 devant le CPE Manche de pelle.

- Attendu l'importance des premières années de vie dans le développement physique, cognitif et affectif des personnes;
- Attendu qu'il a maintes fois été démontré que l'accès à des services éducatifs préscolaires de qualité contribue au développement complet des personnes;
- Attendu que l'accès à des services éducatifs préscolaires de qualité contribue à l'égalité des chances et à l'intégration à la communauté;
- Attendu que le Québec s'est doté d'un système offrant des services éducatifs préscolaires de qualité, soit le réseau public des centres de la petite enfance;
- Attendu que les politiques austères du gouvernement du Québec contribuent à la dégradation du réseau des CPE et diminuent son accessibilité;
- Attendu que ces compressions ne sont pas une nécessité, mais un choix idéologique de la part du gouvernement en place;

Résolution 161.7 « Il est proposé que le SPECS-CSN :

1. appuie le mouvement de défense du réseau public des centres de la petite enfance,
2. appelle ses membres à participer aux différentes actions (par exemple, les chaînes humaines) organisées pour défendre les CPE,
3. exige que le gouvernement du Québec cesse les compressions dans le réseau des CPE, et plus généralement dans les services à la petite enfance, et
4. exige que le gouvernement du Québec investisse les sommes nécessaires afin de permettre l'accès universel et gratuit à des centres de la petite enfance de qualité. »

Steve McKay propose et Marie-Claude Brosseau appuie.
Adoptée à l'unanimité.

9. Loi 70.

Steve McKay dresse un portrait des conséquences attendues si le projet de loi 70 venait qu'à être adopté.

- Attendu que l'aide sociale est une partie essentielle du filet social;
- Attendu que les prestations d'aide sociale sont déjà insuffisantes;
- Attendu le consensus scientifique à l'effet que les mesures proposées dans le projet de loi 70 sont inefficaces;
- Attendu que le projet de loi 70 s'inscrit dans la politique d'austérité du gouvernement Couillard;

Résolution 161.8

« Il est proposé que le SPECS-CSN :

1. dénonce le projet de loi 70;
2. participe à la mobilisation locale contre le projet de loi 70. »

Steve McKay propose et Keith Éthier-Delorme appuie.

Adoptée à l'unanimité.

10. Modifications aux statuts et règlements : avis de motion.

Joëlle Brizard avise les membres de l'assemblée générale que des recommandations de modifications aux statuts et règlements du SPECS-CSN seront soumises à la prochaine assemblée générale.

11. Élections.

Résolution 161.9

Il est proposé de désigner Rémy Bergeron comme président des élections et Joëlle Brizard comme secrétaire des élections. »

Mathieu Deschamps propose et Julie Dionne appuie.

Adoptée à l'unanimité.

11.1 Élection à la Direction des élections.

Ouverture de la période de mise en nomination :

- Yves Lafond est proposé par Catherine Ladouceur (il refuse);
- Michel Gagné est proposé par Anissa Laplante (il refuse);
- Jean-Thomas Courchesne est proposé par Michael Labarre (il accepte).

Fermeture de la période de mise en nomination.

Jean-Thomas Courchesne est élu par acclamation.

11.2 Postes vacants :

a) Comité sur la recherche (2 postes).

Jérôme Leriche, qui siégeait sur le comité l'an dernier mais qui a donné sa démission depuis, remet en question la pertinence de ce comité alors qu'il n'y a « aucun soutien » de la part de la direction pour la recherche.

Olivier Domingue a remis une procuration pour indiquer son intention de postuler.

Ouverture de la période de mise en nomination :

- aucune candidature n'est soumise.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Olivier Domingue est élu par acclamation. Un poste demeure vacant.

b) Comité d'éthique de la recherche

(1 poste – personne versée en droit) (mandat jusqu'en juin 2017).

Steve McKay mentionne qu'il est très difficile de trouver quelqu'un pour occuper ce poste compte tenu des exigences.

Ouverture de la période de mise en nomination :

- aucune candidature n'est soumise.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Le poste demeure vacant.

c) Commission des études, techniques physiques (2015-2016).

Alain Lacharité a remis une procuration pour indiquer son intention de postuler.

Ouverture de la période de mise en nomination :

- aucune candidature n'est soumise.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Alain Lacharité est élu par acclamation.

d) Commission des études, techniques humaines (2015-2016 et 2016-2017).

Ouverture de la période de mise en nomination :

- aucune candidature n'est soumise.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Le poste demeure vacant.

e) Comité de perfectionnement (2 postes).

Ouverture de la période de mise en nomination :

- Mathieu Deschamps se propose.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Mathieu Deschamps est élu par acclamation. Un poste demeure vacant.

f) CRT (1 poste).

Julie Dionne mentionne le besoin d'avoir une contrainte à l'horaire le mercredi matin pour siéger à ce comité. Le poste est actuellement comblé temporairement par Dominique Dubuc, membre de l'exécutif.

Ouverture de la période de mise en nomination :

- Gervais Tremblay est proposé par Claude Belzile (il refuse).

Fermeture de la période de mise en nomination.

Le poste demeure vacant et l'intérim continuera d'être assuré par Dominique Dubuc.

g) Comité de retraite.

Les membres du SPECS-CSN sont invités à donner leur nom s'ils sont intéressés à faire partie du comité syndical « retraite ».

h) Comité environnement .

Les membres du SPECS-CSN sont invités à donner leur nom s'ils sont intéressés à faire partie du comité syndical « environnement ». Clémence Trudel se propose.

11.3 Présentation du processus des élections au bureau exécutif pour 2016-2017.

Joëlle Brizard informe les membres de l'assemblée du fait que, afin d'éviter les malaises rapportés par certains membres lors des dernières élections au bureau exécutif et par souci de transparence, les membres du bureau exécutif feront connaître leurs intentions de se présenter à l'un ou l'autre des postes au début du processus d'élection. L'assemblée générale annuelle aura lieu au plus tard le 30 avril.

12. Divers.

12.1 8 mars.

Catherine Ladouceur présente le matériel disponible afin d'informer les membres de l'assemblée des activités prévues pour la journée internationale des femmes le 8 mars prochain.

12.2 JEVI.

Catherine Ladouceur fait un retour sur la semaine de prévention du suicide qui a eu lieu la semaine dernière. Elle présente le porte-clé à l'effigie de la campagne de JEVI de cette année. Le SPECS a acheté 20 porte-clés au montant de 5 \$ chacun. Ils sont disponibles au SPECS, on demande une contribution volontaire. Tous les fonds récoltés seront remis à JEVI.

13. Levée de l'assemblée.

Résolution 161.10 « Il est proposé de lever l'assemblée. »
Yves Lafond propose et Catherine Ladouceur appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Steve Mc Kay, président

Joëlle Brizard, secrétaire